

Stage de formation « montage et conduite de projet photovoltaïque »

(Générateur photovoltaïque au sol ou sur bâtiment, raccordé au réseau)



Sessions organisées au siège de Transénergie à Ecully (près de Lyon)

CONTEXTE

Le développement des installations photovoltaïques raccordées au réseau électrique est en forte progression en France. L'augmentation du prix d'achat du kWh d'origine photovoltaïque en 2006 suscite une demande très forte.

Pour autant, nombre de projets de taille significative échouent par méconnaissance ou par défaut de maîtrise des enjeux. En effet, ces projets s'exposent à des réglementations et à des compétences complémentaires au PV. À ce jour, encore peu d'acteurs de la filière ont les connaissances suffisantes pour anticiper et se prémunir contre les écueils rencontrés lors de l'élaboration des projets.

OBJECTIF

Ce stage de formation aborde le montage et la conduite de projets photovoltaïques sous tous leurs aspects généraux - donc abstraction faite des purs aspects techniques - afin de leur conférer un maximum de chance de succès.

A l'issue de la formation chaque participant sera capable de :

- **Identifier les écueils spécifiques à chaque projet**
- **Identifier les compétences nécessaires**
- **Etablir une stratégie de déploiement adaptée (process)**
- **Etablir une répartition des tâches et une planification rationnelles**

PUBLIC

Maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvres, bureaux d'études, promoteurs, développeurs, opérateurs. 12 stagiaires maximum par session.

VALIDATION DU STAGE

Délivrance d'une **attestation de stage**.

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée :** 2 jours (de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30)
- **Lieu :** Transénergie – 3D, allée Claude DEBUSSY - 69130 ECULLY

L'hébergement et les dîners ne sont pas pris en charge. Si nécessaire, une liste d'hôtels sur Lyon peut vous être communiquée sur simple demande.

TRANSENERGIE

Créé en 1992, TRANSENERGIE est un bureau d'études spécialisé dans les énergies renouvelables (EnR) et la Maîtrise de la Demande en Energie. La société s'inscrit dans une démarche globale, orientée vers le développement durable. Elle intervient tant en France qu'en Europe et à l'international, pour des prestations touchant aux aspects techniques, socio-économiques, financiers et institutionnels des projets.

Transénergie intervient depuis une dizaine d'années dans le domaine du photovoltaïque raccordé réseau pour les prestations suivantes :

- Etudes de faisabilité technico-économiques
- Assistance technique et maîtrise d'œuvre
- Etudes d'ingénierie
- Audits et expertises
- Formation

PROGRAMME DU STAGE

Identification des écueils d'un projet

- Urbanisme (POS, PLU, servitude, PPR, DP, PC, enquête publique)
- Environnement (étude d'impact, intégration paysagère, recyclage, CO2)
- Foncier (Bail, AOT, accord de principe)
- Sécurité (ERP, ICPE, amiante, incendie)
- Homologation des matériels (CEI, DIN VDE, DTU, ATEC, ATEX, Pass Innovation)
- Assurances des intervenants (TRC, RCE, RCP, RCMOA, RCD, DO, etc.)
- Processus de déploiement

Identifier les compétences nécessaires

- Bureau d'études techniques
- Architecte
- Juriste
- Financier / Economiste
- Contrôleur technique
- Bureau d'études environnementales
- Ensemblier / intégrateur de système / constructeur / installateur
- Coordinateur SPS
- Ingénieries connexes (étude d'impact, foudre, CEM, structure, sol, éclairage naturel/artificiel, courant faible, contrôle d'accès, télésurveillance, défense incendie)

Etablir une stratégie de déploiement adaptée (process)

- Liste des phases de déploiement d'un projet (loi MOP, autres)
- Contenu des phases (Opportunité, faisabilité, APS, APD, PRO, ACT, EXE ou VISA, DET, OPC, AOR)

Etablir une répartition des tâches et une planification rationnelles

- Répartition des tâches entre les intervenants retenus (MOA, MOE, architecte, BET, Contrôleur technique, CSPS, juriste, ensemblier, agent immobilier)
- Planification (prévisionnelle, mise à jour au fil de l'eau)

Documentation des projets

- Contenu des DOE, DIUO ou DIU

INTERVENANT

Thierry TOURVIEILLE : Responsable de l'activité solaire photovoltaïque et chef de projets à Transénergie SA. Plus de 10 ans d'expérience en management de projets multiples et concomitants, 5 ans d'expérience en négociation/acquisition de sites, rédaction de baux, 5 ans d'expérience en électronique de puissance. Pilote l'équipe PV (Recrutement, management, animation de l'activité de l'équipe), lisse la charge de travail, gère les compétences internes et externes selon les besoins des clients, pilote les aspects administratifs des grands projets (assurances, autorisations de construire, établissement de process).

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les droits d'inscription sont fixés à **800 € HT** (soit 956,80 € TTC, avec TVA à 19,6 %) par personne pour le stage complet, à **12 stagiaires maximum par session**. Ce prix comprend les frais pédagogiques, le déjeuner et les pauses-café, un classeur regroupant le contenu de la formation et des documents pédagogiques de référence.

Cette session **est éligible dans le cadre de la formation professionnelle continue**. Pour cela, une attestation de stage et une copie de la feuille d'émargement sont délivrées par TRANSENERGIE à l'issue de la formation. Numéro d'agrément formation TRANSENERGIE : 82690459669 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes, N° SIRET : 384 515 136 00024.

INSCRIPTION

L'inscription au stage s'effectue directement auprès de TRANSENERGIE, par envoi du bulletin d'inscription accompagné du règlement. Vous pouvez télécharger sur notre site Internet (www.transenergie.fr) le bulletin d'inscription, ou nous le demander par mail, fax ou téléphone. Dès réception de ces documents – et dans la limite des places disponibles – nous vous ferons parvenir une confirmation d'inscription, accompagnée de tous les renseignements pratiques, ainsi que du plan d'accès au lieu de la formation.

Si vous souhaitez faire une demande de prise en charge auprès de votre organisme de formation, merci de nous communiquer à l'inscription le nom du signataire de la convention de formation professionnelle et le numéro du RCS de votre structure.

Afin de pouvoir vous faire rembourser tout ou partie des droits d'inscription, il vous appartient de respecter la procédure propre à votre organisme de formation, notamment en ce qui concerne les délais d'instruction et l'obtention de l'accord préalable.

Votre inscription ne sera effective qu'à réception de l'intégralité du règlement.

Tout désistement doit être formulé par écrit. Il donne lieu à un remboursement intégral s'il nous parvient plus de 2 semaines avant la date de début de la session et à un remboursement de 50 % en cas d'annulation intervenant moins de 2 semaines avant le début de session. Les remplacements de participant doivent être signalés par écrit et être compatibles avec la procédure fixée par votre organisme de formation professionnelle. Toute session commencée est due dans son intégralité.

Si, malgré leurs efforts, des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent, les organisateurs se réservent la possibilité de reporter une session. Dans ce cas, les droits d'inscription seront transférés sur une session ultérieure.

CONTACTS

Pour obtenir de plus amples informations sur cette formation, n'hésitez pas à contacter par mail ou par téléphone :

Caroline Ferry (sun@transenergie.fr)

TRANSENERGIE - 3D Allée Claude Debussy - 69130 - ECULLY

Tél : 04 81 071 071 • Fax : 04 72 86 04 00 • Site Internet : www.transenergie.fr